



## CH de Chaumont, Langres et Bourbonne les Bains

### Direction Générale

03.25.30.71.39

[secretariat.direction@ch-chaumont.fr](mailto:secretariat.direction@ch-chaumont.fr)

Chaumont, le 17 décembre 2025

### Chaumont, Langres et Bourbonne décrochent leur certification.

*Les hôpitaux de Chaumont, Langres et Bourbonne-les-Bains viennent de recevoir le résultat de la certification<sup>1</sup> par la Haute Autorité de Santé. Au-delà de la reconnaissance, par le niveau national, du niveau de qualité atteint par les établissements, c'est aussi un travail d'équipe, continu, porté par les professionnels médicaux et non médicaux dans l'objectif d'améliorer en permanence leurs pratiques, qui se voit récompensé.*

« Je remercie chaleureusement les équipes de nos centres hospitaliers : nous avons relevé ensemble ce défi d'élever la qualité des soins, en prenant en particulier en compte l'expérience vécue par les patients ». Pour Xavier Huard, directeur chargé de la coopération entre ces hôpitaux, la certification récompense la stratégie qualité menée par les trois établissements du Centre-Sud-Haute-Marne et leur établissement support, le centre hospitalier universitaire de Dijon Bourgogne. « La certification résulte d'une belle et homogène mobilisation de tous les personnels, médicaux et non médicaux, dans les trois établissements ».

#### Des scores à 100 % et une maternité distinguée

Dans les chapitres de l'évaluation (le patient, les équipes de soins et l'établissement), les centres hospitaliers décrochent de fréquents scores à 100% de satisfaction, comme sur la gestion de la douleur, le consentement libre des patients, la gestion des hémorragies post-accouchement, l'environnement adapté aux mineurs, les discussions avec les parents en début de grossesse, mais aussi le management de la sécurité et de la qualité ou la gestion des événements sanitaires exceptionnels.

L'évaluation est détaillée en trois chapitres. Celui dédié aux patients décroche une évaluation moyenne de 98 % : information, implication et respect, association des proches, prise en compte des conditions de vie. Le chapitre des équipes des soins est à des niveaux proches, autour de 83% de satisfaction : pertinence des parcours argumentée dans les équipes, coordination des équipes, maîtrise des risques et auto-évaluation des équipes. Le dernier chapitre, celui des établissements eux-mêmes, s'élève à 90% : option territoriale de la

<sup>1</sup> La certification par la Haute Autorité de Santé garantit aux patients des pratiques conformes aux bonnes recommandations, et identifie des axes d'amélioration pour les professionnels. C'est donc à la fois un gage de transparence pour le public, et un levier de progrès continu pour les professionnels hospitaliers.

stratégie, engagement en faveur des patients, leadership de la gouvernance, démarche professionnelle de qualité, réponse aux risques, dynamique d'amélioration.

Ces efforts doivent être poursuivis : ainsi par exemple le confort sanitaire et l'intimité doivent être encore améliorés aux urgences, où la prise en compte des spécificités infantiles doit aussi être systématisée. Si le carnet de santé est renseigné, la transmission de la lettre de liaison doit être encore améliorée, et la comparaison entre le nouveau traitement et le précédent (lors de la sortie du patient) doit être plus systématique. La formation des personnels aux risques d'infection, comme l'implication des patients, doivent également poursuivre leur développement.

D'ici 6 à 12 mois, une nouvelle visite sera menée par la Haute Autorité de Santé pour s'assurer de la pérennité de ce fort mouvement d'amélioration et du bon traitement des points à améliorer. La démarche qualité ne s'arrête en effet jamais.

**Contact :** 03.25.35.73.45 **ou** 06.85.36.72.90